



SAUVEGARDE DE L'ENFANCE,
DE L'ADOLESCENCE
ET DE L'ADULTE

Plus de 14 ans après l'élaboration du premier projet, le FAM "L'Échappée" s'est restructuré le 2 novembre 2010. Ce fut un long périple pendant lequel il y eut beaucoup de conflits et de pertes, mais aussi beaucoup d'engagement et de création.



Une nouvelle aventure s'ouvre au bénéfice de la citoyenneté et des parcours de vie des habitants du FAM.

Tous les travaux ne sont pas pour autant finis. En 2011 il restera à investir le nouveau site de Longes, à rénover les anciens bâtiments et....organiser une belle fête.

~~~~~



## Activité chiffrée

---

Jusqu'au 31 octobre 2010, l'activité a été calculée à partir de la présence de 42 résidents, 47 sur la dernière partie de l'année.

Fin octobre, le FAM accusait un déficit de 7 journées, correspondant à un taux de présence de 83 %. Ce chiffre est obtenu dans le cadre d'une activité normale, sans départs brutaux (un seul départ en septembre 2010), sans longues hospitalisations ou absences. Un tel taux d'activité met l'établissement en situation fragile : le moindre incident peu en effet provoquer un déficit d'activité.

À partir du 1<sup>er</sup> novembre, nous avons admis 6 nouvelles personnes originaires de plusieurs établissements : des IME le Clos de Sésame, la Cerisaie, la Bâtie, l'Espoir et du Foyer le Reynard.

Ces personnes sont originaires de tous les départements limitrophes de l'établissement : Ardèche, Isère, Loire et Rhône.

L'activité sur cette partie de l'année est rendue peu lisible à cause d'une malencontreuse erreur de calcul : 420 journées supplémentaires ont été prévues au budget prévisionnel, alors qu'il ne s'agissait que de 210 journées.

Le FAM "L'Échappée" termine donc l'année avec un déficit de 145 journées alors qu'il aurait dû être en excédent de 65 journées. Cet excédent est lié à une bonne préparation des admissions qui a permis de les réaliser en temps et heure et une activité soutenue en fin d'année en raison du positionnement des jours fériés.

## **Personnel**

---

La restructuration s'est accompagnée de faits marquants : le remaniement des équipes pluridisciplinaires, la constitution d'une équipe de veilleurs et des mouvements du personnel significatifs.

### • **Les équipes pluridisciplinaires**

Après un travail collaboratif sur le projet d'établissement, sur les projets des différents sites, chaque salarié a pu exprimer ses souhaits lors d'un entretien individuel. Cette phase de préparation a permis de constituer l'ossature des nouvelles équipes dès janvier 2010. Dès lors, il a été possible de travailler sur chaque projet collectif, d'accompagner chaque résidant dans la préparation et la mise en œuvre de la restructuration.

A l'occasion :

- 7 salariés sont passés de temps partiel à temps plein
- 6 salariés sont passés de CDD en CDI
- 3 salariés ont changé de qualification
- 3 nouveaux professionnels ont été embauchés.

### • **La constitution d'une équipe de veilleurs**

L'établissement qui ne comptait qu'une toute petite équipe de veilleurs (4,75 ETP) est passé à 10,4 ETP en novembre 2010.

A Condrieu, les veilleurs sont deux par nuit sur le site et cela représente pour eux déjà un grand soulagement : pour la sécurité des résidents, pour l'accompagnement des situations difficiles et pour le confort de tous. Les veilleurs sont tous rattachés à une équipe pluridisciplinaire, ce qui participe à la nécessaire continuité de la prise en charge des résidents.

### • **Les mouvements du personnel**



Le FAM "L'Échappée" a connu en 2010 des départs à la retraite particulièrement significatifs : après plus de trente ans de carrière, mesdames Anne-Marie GARDE (monitrice-éducatrice) et Dominique LEGER (psychologue) ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée : toutes deux avaient participé à toutes les étapes de l'évolution de l'IMP "Le Clos du Renard" jusqu'à la dernière restructuration du FAM "L'Échappée". Elles ont chacune défendu à chaque moment la qualité de l'accompagnement des résidents, leur

intégration sociale et leurs libertés. Leur départ respectif a été l'occasion de se retrouver pour quelques sketches et nombres histoires savoureuses sur la vie de l'établissement. Monsieur Dominique CHAPPAZ a pris, début 2010, ses fonctions de chef de service, en vue d'assurer l'accompagnement des équipes de Longes. Ayant exercé des fonctions d'encadrement de missions humanitaires, il n'avait pratiquement pas exercé sur le territoire français. Il a pu ainsi nous faire part de sa surprise devant certaines particularités du droit du travail français.



## **Deux novembre 2010 : tout le monde change !**

---

Les projets prévus en 2009 ont pu être réalisés en temps et en qualité : pendant le premier semestre 2010, outre la configuration des nouvelles équipes, un travail important a été fait en direction des familles, tuteurs et résidants : l'avis de chacun a été demandé sur le choix d'un futur lieu de vie soit à Condrieu, soit à Longes. Avec ces éléments, chaque résidant capable d'exprimer des choix a pu donner son avis, choisir la couleur de sa future chambre (à partir de photos, de visites, de nuanciers...). Certains ont pu, à cette occasion, dire avec qui il souhaitait partager le quotidien. Ainsi, des relations de solidarité, d'amitié se sont révélées entre des personnes qui paraissent vivre la plupart du temps dans leur propre monde.



**les nouveaux bâtiments de Condrieu**

Le jour du déménagement, chaque résidant a pu être accompagné dans son nouveau lieu de vie, prendre possession de sa chambre. Les jours qui ont suivi ont été très calmes, mais après une période d'adaptation, quelques résidants ont pu manifester des troubles importants : repli, violence, troubles alimentaires, ce qui a demandé un accompagnement intensif des équipes de groupe, médico-psychologiques et hiérarchiques.

~~~~~

Démarche d'évaluation

La démarche d'évaluation interne a été quelque peu en sommeil au cours de l'année 2010 du fait de la restructuration. Lors de la visite de conformité des bâtiments de Condrieu, deux points ont cependant pu être évalués : le règlement de fonctionnement et les protocoles de soins et de gestion des médicaments.

Ces deux points ont fait l'objet d'un travail interne qui nous conduira à proposer des évolutions en vue de la visite de conformité du site de Longes en mai 2011.

Suite à l'évaluation sur les projets personnalisés, effectuée en 2009, une formation collective sur les écrits professionnels a été inscrite au plan de formation 2011.

Enfin, le dispositif d'évaluation interne a été revu : il s'appuie sur l'articulation entre un comité de pilotage qui définit les orientations en fonction du guide associatif, le travail des équipes, les réunions de résidants et de familles. En 2011, l'évaluation interne traitera plus particulièrement de l'implantation de l'établissement dans son environnement.

~~~~~

## Projets et réflexions en cours

---



Bien sûr, l'année 2011 sera essentiellement consacrée à terminer la restructuration : l'emménagement à Longes est prévu en mai 2011, le début des travaux de rénovation de la Grande Maison en juillet. Dans ce cadre, nous avons prévu d'aménager dans l'ancien « Chalet » un studio d'accueil pour que les rencontres entre proches et résidants puissent se dérouler dans un cadre intime et agréable. Nous avons aussi prévu de rénover certaines salles d'activité, pour des raisons d'accessibilité, mais aussi pour faciliter les interactions avec l'extérieur.

Nous avons aussi en 2011 le projet de pérenniser le partenariat avec le festival Voies et Musique en Pilat, en utilisant le kiosque à musique qui a été créé dans le parc. Peut-être arriverons-nous aussi à inviter « Jazz à Vienne » ?

Nous souhaitons aussi renforcer notre action en faveur du développement durable : déjà tous les bâtiments sont équipés de chauffage solaire, mais il y a beaucoup de progrès à faire dans le fonctionnement de l'établissement. Il nous faut accentuer la chasse au Gaspi, améliorer le tri sélectif. Nous essaierons dès le début de l'année de travailler avec une association locale (ReColter) avec l'objectif d'utiliser de plus en plus de légumes et fruits frais produits

localement.

~~~~~

Une restructuration, un déménagement amènent forcément du changement : des organisations nouvelles, des projets différents. Ces changements viennent aussi questionner les habitudes, qu'elles soient quotidiennes ou dans la façon de penser. Outre les points de réflexion développés dans l'Accord Conventionnel avec le Conseil Général, l'évolution de la législation sur les mesures tutelles est venue aussi interroger les pratiques : les tuteurs ont aujourd'hui un rôle affirmé dans la protection des personnes. A ce titre, ils sont devenus de réels interlocuteurs concernant les projets mis en œuvre dans l'établissement. Ainsi, un pas de plus vers la reconnaissance des besoins de la personne a été franchi. C'est dans cette voie que l'établissement compte bien poursuivre sa réflexion.

~~~~~